



Ensemble de 2 maisons avec piscine en bordure de forêt

SAINTE EULALIE EN BORN 40200

578 500 € *

* Honoraires à la charge du vendeur

**Guy HOQUET
MIMIZAN**

4, AVENUE DE LA GARE
40200 MIMIZAN

05 58 83 58 58

Ensemble de 2 maisons avec piscine en bordure de forêt

En exclusivité dans votre agence Guy Hoquet de Mimizan, propriété constituée de 2 maisons.

La première maison de 114 m² offre une pièce de vie lumineuse de 60 m² avec belle cuisine américaine aménagée et équipée, une suite parentale avec dressing, 2 chambres, salle d'eau et WC.

La seconde de type chalet se compose d'un séjour avec cheminée, d'une cuisine aménagée et équipée, 2 chambres, une salle d'eau avec WC.

A l'extérieur vous trouverez de belles terrasses avec pergolas bioclimatiques, une piscine, un carport et un cabanon bois.

Le terrain de 800 m² est entièrement clôturé et est bordé par la forêt.

La piste cyclable est à 800 m et vous amène directement au lac (1.5 km).

La maison propose de belles prestations. Aucuns travaux à prévoir.

Idéal pour créer un gîte ou pour un achat familial.

Contactez nous vite au 05 58 83 58 58 pour programmer une visite !

Réf 9948 - Visite virtuelle sur demande.

177 m²

7 pièce(s)

5
chambres

2 sde

4 parking(s)

Fiche technique du bien

Bien en copropriété	Non
Surface séjour	60 m2
Jardin	Oui
Année construction	1960
Neuf - Ancien	Récent
Vis-à-vis	Non
Fenêtres	Double Vitrage
Assainissement	Tout à l'égout
Salle(s) d'eau	2
WC	2
Cuisine	Américaine Amenagée Equipée
Exposition Séjour	Ouest
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Air pulsé
Mode Chauffage	Pompe à chaleur
Eau chaude	Thermodynamique
Etat intérieur	Très bon
Cheminée	Poêle à bois

Nombre de terrasse	2
Type de Stationnement	Extérieur,Couvert
Nombre places parking	4
Nombre garages/Box	1
Digicode	Non
Piscine	Oui
Accès handicapés	Oui
Sous-sol	Non
Date ERP	2026-02-19 04:46:22
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	88 kWh/m2 par an
Surface terrain	818 m2

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Photos du bien



